



Grève du 10 octobre 2017

Public – Privé, Code du travail – Statuts : tout est lié !

Les Unions départementales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires et l'UNEF de Loire-Atlantique soutiennent pleinement l'appel à la grève lancé par les neuf fédérations de la Fonction publique ce 10 octobre, date initial du « rendez-vous salarial » organisé par le ministre de l'Action et des Comptes publics et repoussé au 16 octobre.

Dans un contexte d'extrême dégradation de leurs conditions de travail et de baisse de leur pouvoir d'achat, les revendications des personnels fonctionnaires et non titulaires de la Fonction publique sont légitimes :

✓ *Revalorisation des salaires et des carrières – ce qui passe en premier lieu par la revalorisation du point d'indice (et non son gel pour la 7^{ème} fois... en 8 ans), ainsi que par la non-augmentation de la CSG ;*

✓ *Des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services – ce qui passe de manière immédiate par la non suppression de 120 000 postes sur les 3 versants de la Fonction publique et la non mise au chômage de 150 000 contrats aidés dès 2017 ;*

✓ *Contre la ré-instauration du jour de carence ;*

✓ *Pour la défense du Code des pensions civiles et militaires et notamment le calcul de la pension sur les 6 derniers mois.*

Force est de constater que les annonces du gouvernement contre les agents de la Fonction publique s'inscrivent dans un objectif global de régression sociale, qui atteindrait de plein fouet l'ensemble des salariés de ce pays, du secteur public comme du secteur privé.

Les ordonnances Macron de casse du code du travail constituent sans ambiguïté une aggravation de la loi El Khomri, dont nous continuons à revendiquer l'abrogation. Ces ordonnances donnent un formidable levier aux patrons pour baisser les salaires, licencier, précariser, « flexibiliser » et contourner les organisations syndicales. Elles constituent le socle d'un dumping social permanent. De ce fait, les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et l'UNEF de Loire-Atlantique revendiquent le retrait de ces ordonnances.

Les ordonnances marquent également le coup d'envoi d'une succession de mesures régressives :

✓ *Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé 16 milliards d'euros de nouvelles coupes budgétaires, ce qui asphyxierait encore plus les services publics ;*

✓ *Emmanuel Macron a annoncé vouloir en finir avec les régimes actuels de l'assurance chômage et de l'assurance maladie, fondés sur les cotisations salariales et patronales, au profit de leur étatisation. La hausse de la CSG constitue une première étape inacceptable de ce mouvement de régression ;*

✓ *Un projet de « loi-cadre » a été fixé pour le premier semestre 2018, dans l'optique de fusionner tous les régimes de retraites dans un système par points, aboutissant à réduire considérablement le montant des pensions...*

Les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et l'UNEF de Loire-Atlantique considèrent que, face à cette politique globale de régression sociale, seule une riposte globale à dimension interprofessionnelle permettra de faire reculer le gouvernement Philippe/Macron.

Elles partagent le constat qu'une grande détermination s'est exprimée durant toute la mobilisation contre la loi El Khomri et à nouveau en septembre 2017.

Elles considèrent également que le gouvernement, effrayé par la perspective d'une mobilisation des salariés du transport routier à l'appel de leurs organisations syndicales, a effectué un premier recul. C'est une démonstration que le rapport de force permet de faire bouger les lignes et que rien n'est inéluctable, jamais. Cette victoire, même partielle, est un point d'appui dans le combat d'ensemble contre les ordonnances et les projets de reculs sociaux d'Emmanuel Macron.

Dans le respect des revendications propres aux personnels de la Fonction publique et à leurs organisations syndicales –, les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et l'UNEF de Loire-Atlantique ont appelé les salariés du privé à se joindre aujourd'hui aux manifestations, y compris en organisant la grève ou des débrayages.

Les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et l'UNEF de Loire-Atlantique mettront toutes leurs forces pour assurer la réussite d'une mobilisation interprofessionnelle pour combattre ces contre-réformes.